



ASLL - ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT

5 Square de la Belle Étoile - 49100 ANGERS

L'accompagnement social lié au logement (ASLL) consiste à accompagner des personnes en difficulté, orientées par le Conseil départemental, vers un logement autonome et à en garantir la bonne occupation. L'ASLL a pour finalité de permettre à un ménage d'accéder ou de se maintenir dans un logement décent, d'être autonome ou d'aller vers une plus grande autonomie. Cette mesure s'inscrit dans une prise en charge globale des difficultés du ménage. L'ASLL prendra, entres autres, en compte les problématiques liées à l'isolement social.

Date d'ouverture : 2007

Public accueilli

Répartition des adultes par genre



Composition familiale des ménages



Principaux pays d'origine des personnes entrées en 2020

Nombre de personnes accompagnées en 2020 : 132

France	37 personnes	28 %
Soudan	15 personnes	11 %
Guinée	14 personnes	11 %
Tunisie	12 personnes	9 %
Érythrée	5 personnes	4 %

Accès au logement 27 %

Relogement 46 %

Maintien au logement 27 %

Activités du dispositif en 2020

Nombre de personnes prises en charge : 132, soit 50 ménages

Nombre de personnes sorties : 36, soit 17 ménages

Durée moyenne d'accompagnement des personnes sorties : 12 mois

Exemple d'un parcours d'accompagnement

Madame D., mauritanienne, arrivée en France en octobre 2016 avec ses deux enfants a obtenu le statut de réfugié en juin 2018. Durant son séjour au Cada, elle a perfectionné son français à l'écrit et participé à des formations dédiées aux femmes. En juillet 2019, elle a eu un troisième enfant. Elle a accédé à un logement de type 4 du parc social en mai 2020. Une mesure ASLL a été mise en place dès cette entrée afin de l'accompagner dans ses démarches administratives liées au nouveau logement et de l'aider dans la maîtrise de son budget. Très rapidement Mme D. a pris ses marques et de l'autonomie dans ses démarches. L'ASLL a pris fin car Mme D. était en capacité de faire seule les démarches principales et d'identifier les services à interpellier en cas de besoin.

